

L'an deux mille vingt-six, le 20 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, ROSTAING Jean-Pierre, CICOIRELLA Sébastien, MONIN Florence, GAS Marcel, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

Absente excusée : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Secrétaire de séance : MONIN Florence

Date de convocation : le 15 janvier 2026

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé.

PROCURATIONS

FAVRE-PETIT-MERMET Patricia donne procuration à MERCIER Serge.

ORDRE DU JOUR

- Délibération : Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget
- Délibération : DM n°4 – virement de crédits de chapitre à chapitre
- Délibération : Alpes Isère Habitat : les Jonquilles – prorogation du bail à construction de 30/04/2042 à 30/04/2059 + garantie d'emprunt
- Délibération : Rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement et de la prévention et gestion des déchets
- Travaux voirie – bâtiments
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

- **Délibération : Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget**
Vote « pour » à l'unanimité

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vu l'article L 1612-1 du code Général des Collectivités Territoriales, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2026,

- **Autorise** le Maire à engager et à mandater les dépenses d'investissements à compter du 1^{er} janvier 2026 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Ces crédits seront repris dans le cadre du vote du Budget Primitif 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter à l'unanimité des membres présents.

- **Délibération : DM n°4 – virement de crédits de chapitre à chapitre**

Vote « pour » à l'unanimité

Le maire informe l'assemblée de la décision 2025-005 du 31/12/2025 prise sur les conseils de la trésorerie pour permettre le paiement d'une facture d'investissement sur ce début d'année 2026 :

Article 1 :

Considérant la nécessité d'effectuer un transfert de chapitre à chapitre afin de permettre le règlement de dépenses à l'article 2151, il est procédé au virement de crédits suivant:

Section	Chapitre	Compte	Montant
Investissement	16	1641	- 4 000 €
Investissement	21	2151	4 000 €

Article 2:

Le montant des mouvements de crédits de chapitre à chapitre opérés en comparaison des dépenses réelles hors dépenses de personnel depuis le début de l'année s'élève à :

Section	Montant	%/Dépenses réelles
Fonctionnement	0	0
Investissement	4 000 €	0,76 %

- **Délibération : Alpes Isère Habitat : les Jonquilles – prorogation du bail à construction de 30/04/2042 à 30/04/2059 + garantie d'emprunt**

Ajournée par manque de précision et de retour sur l'avancée du dossier des Narcisses.

- **Délibération : Rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement et de la prévention et gestion des déchets**

Reporté. Les membres du Conseil n'ont pas reçu les documents pour étude.

- **Travaux voirie - bâtiments**

Voirie : L'entreprise Pupat commence l'élagage le 21 janvier.

Bâtiments

Maintenance :

Nous avons fait procéder au remplacement d'une batterie sur un élément de l'alarme de la salle Plissonnier. Nous avons profité de cette intervention pour mettre à jour l'organigramme des accès aux différents bâtiments.

Défibrillateurs :

Les appareils définitifs ont été installés à l'entrée de la salle Plissonnier et dans les vestiaires du stade le 15 janvier.

- **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

- **Commission Communication**

Remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale pour la distribution des invitations aux vœux puis des Bulletins municipaux.

- **Syndicat de voirie**

Répartition du solde excédentaire entre communes suite à la dissolution du syndicat. Notre commune de Primarette récupère 52 591,83€ selon les arrêtés de comptes suivants :

- Excédents d'investissement pour 68 237,64 €
- Déficit de fonctionnement pour 15 645, 81 €.

Soit un montant de disponibilités de 52 591, 83 € qui reviennent à notre commune.

- **Urbanisme**

DP (Déclaration Préalable)

BLAIN Camille, installation d'une pompe à chaleur, route de Champier.

LORTON Jean-Luc, installation de panneaux photovoltaïques, chemin de Simandre.

PC (Permis de Construire)

MICHEL Laurent, extension d'un bâtiment agricole de 700m2, impasse de la Revole.

- **Courriers reçus**

- GONON Dominique, demande accès à une parcelle pour couper les sapins et les transformer en palettes.

⇒ Refus, interdiction de circuler pour les plus de 3,5 tonnes jusqu'au 15 mars.

- **Questions diverses**

Remarques de Julien ROMATIF concernant l'élagage réalisé chemin Poncin avec le constat d'une emprise de 8 mètres environ sur un terrain privé. Il recommande de faire attention aux haies et à la taille des troncs d'arbres coupés. Sébastien CICOELLA se charge de faire le point avec les personnes concernées.

Date prochain conseil municipal : Jeudi 19 février 2026 à 20h30